



■ OFFRE D'EMPLOI

Régisseur général

REF :REGGAM

■ Identification :

- Direction : Culture
- Service : Grange à musique
- Intitulé : Régisseur général
- Rattachement hiérarchique : Direction culture

■ Caractéristiques administratives :

- Catégorie statutaire : B
- Cadre d'emplois : Rédacteur
- Filière : Technique
- Temps complet

■ Mission(s) :

Le régisseur prépare, organise et coordonne l'exploitation technique des spectacles, des événements et des manifestations de la Grange à Musique et de la Locomotive. Il participe à leur réalisation et met en œuvre tous les moyens humains et matériels nécessaires.

- Conduite des études techniques préalables à la réalisation d'un spectacle ou d'un évènement.
- Gestion administrative liée à l'activité technique Grange à musique et Locomotive.
- Planification et installations des matériels nécessaires à la réalisation des spectacles ou des évènements.
- Organisation des conditions d'accueil des intervenants et des artistes.
- Animation et pilotage d'une équipe d'intermittent.
- Adaptation, contrôle des installations et mise en sécurité du plateau et ERP.

■ **Activités :**

- Organise l'ensemble des moyens techniques et logistiques nécessaires à la réalisation et l'exploitation des spectacles, événements et manifestations, dans le cadre des projets artistiques et culturel de la structure.
- Définit les besoins en personnels techniques et constitue les équipes, dans la limite des moyens qui lui sont alloués.
- Encadre les personnels placés sous sa responsabilité.
- S'assure des bonnes conditions d'accueil, de confort et d'accessibilité du public.
- Suit les budgets alloués et les dépenses techniques afférents aux spectacles des manifestations.
- Contrôle l'entretien et la maintenance du matériel scénique et des espaces des manifestations.
- Assure une veille sur l'évolution technologique de l'équipement et du matériel scénique.
- S'assure de la mise en œuvre des règles d'hygiène, de sécurité, de sureté et de prévention des risques s'appliquant aux professionnels et aux publics.

■ **Compétences nécessaires:**

- Comprendre une demande artistique et évaluer la faisabilité technique d'un projet artistique et culturel.
- Mobiliser des savoirs et savoir-faire techniques, notamment dans les différents domaines techniques des spectacles, événements, manifestations.
- Appréhender l'impact technique des courants et des esthétiques des musiques actuelles.
- Proposer des options et/ou procéder aux adaptations techniques nécessaires au regard des contraintes existantes.
- Analyser les fiches techniques ou les demandes de réalisation avec les équipes artistiques et techniques accueillies. Etablir la fiche techniques du spectacle.
- Organiser et assurer le suivi des manifestations sur le plan logistique et technique.
- Proposer des priorités d'achat, de location, de renouvellement et d'adaptation du matériel technique.
- Proposer des améliorations de fonctionnement.
- Actualiser et veiller au suivi de la fiche technique des lieux et des événements.
- Planifier les interventions du personnel technique et coordonner la co-activité depuis les répétitions, le montage/démontage, l'exploitation, la maintenance, l'archivage.
- Anticiper et résoudre les problèmes logistiques potentiels affectant le bon déroulement des manifestations.
- Gérer le matériel et réceptionner le matériel loué ou acheté, et effectuer les reprises.
- Encadrer le montage/démontage et l'exploitation des équipements scéniques.
- Vérifier les conditions d'accueil et de confort du public sur les espaces de représentation.
- Vérifier que les équipes artistiques, techniques et d'accueil des publics sont prêtes, et autoriser le démarrage des concerts.
- Appliquer et faire appliquer les réglementations au travail, contrôler les procédures réglementaires.
- Contrôler la qualification des personnels techniques et notamment les formations obligatoires.
- Contacter les personnels techniques (intermittents) et leur proposer des engagements.
- Centraliser les informations nécessaires à la rédaction des contrats de travail des personnels techniques extérieurs.
- Participer à la définition du budget technique des spectacles et du service.

- Engager et suivre les dépenses liées aux besoins en personnels et en moyens techniques dans le cadre du budget alloué au service.
- Argumenter les besoins d'achats en matériel, consommables et prestation.
- Demander des devis, vérifier leur conformité et passer des commandes auprès des fournisseurs ou prestataires.
- Négocier le prix avec les fournisseurs et les prestataires de services dans le cadre du budget alloué et dans le respect des procédures, notamment celles de la commande publique.
- Vérifier l'ordre de marche la conformité et la bonne utilisation des équipements scéniques et des matériels utilisés.
- Proposer et mettre en œuvre des mesures compensatoires aux règles de sécurité pour répondre aux contraintes d'exploitation.
- Identifier et évaluer les risques en termes de sécurité et de sûreté.
- Appliquer et faire appliquer la réglementation ERP en matière de sécurité incendie et d'accessibilité.
- Tenir à jour et mettre à disposition les registres de sécurité et l'agenda de suivi des contrôles réglementaires liés aux domaines scéniques.
- Organiser et suivre les contrôles réglementaires de conformité des installations scéniques et réagir aux recommandations.

■ **Savoir- être :**

- Autonomie
- Disponibilité
- Qualités relationnelles
- Esprit d'initiative
- Rigueur
- Qualités organisationnelles
- Réactivité

■ **Liaisons fonctionnelles :**

■ **Internes :**

- Equipe technique (échanges et coordination)
- Direction culturelle
- Etablissements artistiques et culturels
- Services techniques
- Service des ressources humaines (embauches des personnels intermittents)
- Elus (échanges ponctuels lors des commissions de sécurité)

■ **Externes :**

- Equipe technique (échanges et coordination)
- Public
- Artistes et intervenants
- Commissions de sécurité
- Associations
- Fournisseurs et entreprises
- Position d'interface entre la collectivité et le public / les artistes

■ Conditions d'exercice :

- Situation du poste : Grange à Musique
- Temps de travail hebdomadaire : 35 heures
- Contraintes particulières (horaires, ...) :
 - Horaires irréguliers avec amplitude variable en fonction des astreintes liées à l'organisation des spectacles
 - Horaires décalés (travail en soirée, de nuit, jours fériés et week-end)
 - Peu d'activité durant la coupure de saison de mi-juillet à septembre
 - Rythme de travail soutenu, pics d'activité liés à la programmation des spectacles
- Moyens mis à disposition :
 - Atelier
 - Espaces de rangement
 - Bureau et poste informatique
 - Equipements et matériels techniques spécialisés
 - Equipements de sécurité
 - Véhicules
 - Appareils de transmission
 - Documentations techniques

■ Caractéristiques particulières :

- Encadrement de personnel : **Oui** - Effectif : 2 intermittents par spectacle
- Elaboration d'un budget : **Oui** - Préparation des budgets techniques avec le directeur et reporting investissements, dépenses techniques et matérielles
- Gestion d'un budget : **Oui** - Idem
- Gestion d'une régie : **Non**
- Utilisation d'E.P.I. : **Oui** - Chaussures de sécurité, pantalons, veste (Équipement de protection individuelle)

■ Contact / Modalités :

Pour postuler, merci d'envoyer votre CV et lettre de motivation, **en précisant la référence** de l'offre **REGGAM, pour le 21 décembre 2018, délai de rigueur** à l'adresse suivante :

Hôtel de ville
Place François Mitterrand
BP 76
60 109 Creil Cedex
A l'attention de Monsieur le Maire
Direction des ressources humaines